



Médiathèque de Raimbeaucourt

Annexe 1 :

Horaires d'ouverture – Conditions de prêt

La médiathèque est ouverte au public 14h45/semaine.

Afin de permettre l'accès au plus grand nombre, les horaires ont été choisis après la classe, le mercredi et le samedi. Toutefois, la commune de Raimbeaucourt se réserve le droit de modifier ces horaires en fonction des besoins et de la fréquentation des services.

En complément de ces horaires, des créneaux spécifiques peuvent être réservés aux groupes scolaires, péri ou extrascolaires ou tout autre groupe sur demande auprès des médiathécaires.

Mardi :	16h45 – 19h00
Mercredi :	10h00 – 12h00 / 15h00 – 18h00
Jeudi :	16h45 – 19h00
Vendredi :	16h45 – 19h00
Samedi :	14h00 - 17h00

CONSULTATION SUR PLACE :

La médiathèque est aménagée de façon à permettre le libre accès à tous les types de documents, consultables sur place gratuitement pour tous les publics sans distinction.

CONDITIONS DE PRET :

L'utilisateur peut emprunter 2 documents à la fois (livres, CD, DVD) pendant une durée maximale de 2 semaines.

Le prêt est gratuit pour les raimbeaucourtois sous réserve d'une inscription à l'accueil de la médiathèque.

Une participation forfaitaire annuelle est fixée par décision du maire dans le cadre de la délégation fixée par le Conseil Municipal (article L2122-22 du CGCT) pour les usagers extérieurs. L'utilisateur doit d'abord s'acquitter de cette participation avant de faire son premier emprunt. Seuls les paiements en espèce ou en chèque sont autorisés.

La carte de lecteur est valable un an à partir de la date d'inscription. Tout changement de domicile doit être immédiatement signalé.